

La Rumeur

Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges

VERT une forêt en santé

Bulletin des propriétaires Vol.16—Déc. 2014

Le bulletin *La Rumeur*... des nouvelles du projet et des capsules informatives pour en apprendre plus sur les milieux naturels. Bonne lecture!

L'équipe du Corridor vert



De l'activité dans la Réserve naturelle de la Montagne-de-Rigaud !

Dans le cadre du projet *Protection et restauration des milieux naturels de Vaudreuil-Soulanges : la communauté trace le chemin!*, des activités de plantation ont eu lieu dans la Réserve naturelle de la Montagne-de-Rigaud, lors de quatre journées en août, septembre et novembre. Rappelons que cette propriété est protégée à perpétuité par Nature-Action Québec.

Vingt-deux vaillants et généreux bénévoles ont participé à la plantation de 685 arbres et arbustes, et au retrait de plusieurs déchets. Ce projet avait pour objectif de faire découvrir à la communauté ce milieu naturel protégé tout en aidant à la fermeture de sentiers et à la restauration de sites récemment réaménagés le long du sentier de l'escapade.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada (Programme de financement communautaire ÉcoAction), de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, de la Fondation TD des amis de l'environnement et des subventions écologiques Walmart-Evergreen.



Espèce vedette: Le martinet ramoneur

Le martinet ramoneur est une espèce d'oiseau désignée menacée¹ au Canada². Il est noirâtre et ressemble aux hirondelles, mais se distingue de celles-ci par sa queue très courte et par ses ailes arquées rappelant la forme d'un boomerang. Son chant, un cliquetis rapide et aigu qui fait penser au son d'aiguilles à tricoter qui s'entrechoquent, est aussi caractéristique.

Contrairement à la plupart des oiseaux, le martinet ne peut pas se percher sur une branche, ou toute autre surface horizontale, à cause de la morphologie de ses courtes pattes. Il doit donc s'accrocher à des surfaces verticales, telle une paroi de cheminée.



© Serge Beaudette

À l'origine, le martinet nichait en forêt, à l'intérieur des vieux arbres creux et des grands chicots. Ces éléments se sont raréfiés à cause du déboisement. Il s'est donc adapté en nichant dans des cheminées de maçonnerie. Aujourd'hui, ce sont ces cheminées qui se font de plus en plus rares. Étant remplacées ou modifiées, elles ne sont plus adéquates pour le martinet ramoneur. En effet, pour que le martinet puisse utiliser une cheminée, celle-ci doit avoir certaines caractéristiques. Elle doit entre autres :

- être ouverte pour que le martinet puisse y entrer, donc sans chapeau ou de grillage;
- être assez large pour que le martinet puisse y entrer, plus de 45 cm de diamètre;
- avoir une surface rugueuse à l'intérieur pour que le martinet puisse s'agripper à la paroi, donc sans gaine métallique.



© G. Armistead

¹ Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

² Espèce inscrite à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada.



L'agrile du frêne, qui est-il?



L'agrile du frêne est un coléoptère vert métallique mesurant moins de 2 cm de longueur et qui est originaire d'Asie. Il pond ses œufs dans les frênes et ce sont les larves qui sont fatales pour les arbres. La larve grandit dans l'arbre jusqu'à atteindre environ 3 cm de longueur.

Les larves se nourrissent en creusant des galeries dans le phloème, qui est responsable du transport de la sève dans l'arbre. Les galeries creusées par les larves coupent donc le transport des nutriments et ainsi attaqué, un frêne en santé peut mourir en 2 à 5 ans, selon le nombre de larves qui l'attaquent.

Lorsque les premiers symptômes apparaissent, l'arbre est souvent gravement infesté.



L'agrile du frêne: les symptômes de sa présence

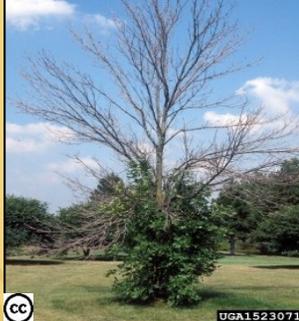
Les principaux symptômes de la présence de l'agrile sont :



» la présence de trous en forme de « D » à la surface de l'écorce, qui sont créés par les agriles qui sortent de l'arbre une fois adulte;

- » un jaunissement prématuré des feuilles;
- » un éclaircissement de la cime de l'arbre;
- » le développement de nouvelles pousses à la base du tronc;
- » la présence de fissures sur le tronc et les branches;

© Daniel Herms, The Ohio State University, Bugwood.org



» La présence sous l'écorce de galeries causées par les larves d'agrile, qui sont en forme de serpent.

Il faut cependant se méfier, car **certains de ces**

symptômes peuvent aussi être causés par d'autres insectes ou maladies. Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site de l'Agence canadienne d'inspection des aliments: www.inspection.gc.ca



Coopérative multiservices

La **Coop CSUR** est une coopérative de solidarité multiservices sans but lucratif ayant comme mission de favoriser l'épanouissement d'un milieu de vie solidaire favorable à un développement durable.

Elle encadre et soutient le développement de divers services coopératif en lien avec sa mission. Elle offre un service d'alimentation biologique et écologique et un service Internet. Pour plus d'information, vous pouvez visiter leur site Internet:

www.csur.ca

Pour plus d'information, contactez-nous !

corridorvert@nature-action.qc.ca

Marie-Pier Prairie, chargée de projets

450 536-0422, poste 409

Geneviève Gervais, biologiste

450 536-0422, poste 422

Florence Douville, biologiste

450 536-0422, poste 430



Pour recevoir ce bulletin en version électronique ou pour vous désabonner, contactez-nous.

Ce projet à été réalisé avec l'appui financier de:



Les opinions exprimées dans ce document sont celles de Nature-Action Québec